



Je loue mon garage à un particulier qui ne paye pas régulièrement

Par **Céline**, le **03/03/2009** à **04:14**

Bonjour,

Je loue mon garage à un particulier, je ne passe pas par une agence et je n'ai pas fais de contrat, les loyers d'un montant de 100 euros sont réglés mensuellement par chèque envoyés à mon adresse.

Je voudrais savoir dans un premier temps si pour ce type de location, il y a des formalités particulières à remplir (et si oui comment dois je procéder) ou si je peux poursuivre ma location comme à présent.

Je souhaiterais savoir également, dans la situation actuelle (paiement direct par chèque), comment dois je procéder si le locataire ne paye pas son loyer.

Je vous remercie pour votre aide.

Bien cordialement,

Céline